

Quartiers populaires : le gouvernement dévoile son plan martial

Jeudi et vendredi, Élisabeth Borne et son gouvernement ont annoncé une batterie de mesures contre les violences urbaines et pour les quartiers populaires. Une double réponse qui penche largement du côté de la répression et qui évite d'aborder les violences policières.

Ilyes Ramdani - 27 octobre 2023 à 20h06

Comme un éléphant au milieu de la pièce que l'exécutif prend soin d'esquiver. Quatre mois jour pour jour après la disparition à Nanterre (Hauts-de-Seine) de Nahel, tué à 17 ans par un policier, le gouvernement a présenté vendredi 27 octobre son plan d'actions pour les quartiers populaires. La veille, il dévoilait ses « réponses aux violences urbaines » dans un amphithéâtre de La Sorbonne, à Paris. Près d'une centaine de mesures en tout, dont pas une seule ne concerne la police et ses liens avec la population.

« Ça n'a pas été mentionné une fois, déplore Ali Rabeih, le maire de Trappes (Yvelines), en sortant du Comité interministériel des villes, vendredi. C'est un interdit. On n'en parle pas, ça n'existe pas. On ne peut évoquer ni l'institution populaire ni sa réforme. » Son collègue socialiste de Laval (Mayenne), Florian Bercault, juge aussi que « le vrai problème n'a pas été traité ». En privé, le gouvernement préparait depuis plusieurs mois les esprits à un tel silence. « Vous avez compris, vous, ce qui s'était passé », interrogeait récemment un ministre. Moi, je ne suis pas capable de dire pourquoi ces jeunes ont tout cassé. »

Les soirées du 27 au 29 juin ont pourtant donné à entendre, sans détour, la colère d'une jeunesse des quartiers populaires scandalisée par la mort de Nahel. « Il avait notre âge, ça aurait pu être n'importe lequel d'entre nous », nous disait un adolescent de Clamart (Hauts-de-Seine) à l'époque. À Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), nous avions croisé Chahine, 19 ans, qui expliquait se révolter contre « tout ce que la police fait ici, les coups, les mises à l'amende et le reste ». Et Djema, une amie de Nahel, disait face à notre caméra : « À chaque fois qu'il y a un mort en banlieue, c'est toujours pareil. Une gueule d'Arabe, c'est une racaille. La police, elle engendre la haine. »

De tout cela, il n'a pas été question, ni jeudi à La Sorbonne, à Paris, ni vendredi à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Interrogé à ce sujet, un conseiller d'Élisabeth Borne indique simplement que « des travaux se poursuivent au ministère de l'intérieur », semblant renvoyer à Gérard Darmanin la responsabilité d'agir contre les violences policières – un concept qui le fait s'étouffer. Tout juste le gouvernement a-t-il annoncé, pour être parfaitement exhaustif, « la création de postes de délégués de la cohésion police-population », un dispositif qui date de 2008.

Pour le reste, l'exécutif avait décidé de scinder en deux sa réponse aux révoltes. Et à chaque jour sa tonalité. Jeudi, le répressif, les grands moyens et le régaliens ; vendredi, la cohésion sociale et le droit commun. Éternelle dichotomie du macronisme. Dans la bouche des conseiller-es, stratèges et autres exégètes du pouvoir, l'allusion éculée au « en même temps » a laissé place à d'autres figures convenues : la jambe gauche et la jambe droite, le sucré et le salé, la main ferme et la main tendue.

Reste l'impression tenace que le pouvoir avance sur une jambe largement plus musclée que l'autre. À la Sorbonne, face à une assistance clairsemée de maires de communes « touchées par les émeutes » – ils partirent cinq cents début juillet à l'Élysée, mais se retrouvèrent deux fois moins jeudi à la Sorbonne –, Élisabeth Borne a déplié une batterie de mesures répressives censées prouver la « fermeté » de l'État face aux violences.

Des amendes de 750 euros

À titre d'exemple, la cheffe du gouvernement a annoncé le triplement de l'amende pour non-respect du couvre-feu, qui passe de 135 euros à 750 euros. Mise en place pendant le Covid, cette contravention avait engendré ce que plusieurs associations, dont la Ligue des droits de l'homme (LDH), ont dénoncé comme un « harcèlement » policier à l'encontre des jeunes des quartiers populaires, certains cumulant jusqu'à 10 000 euros d'amendes. À l'époque, Mediapart avait raconté le surendettement de familles entières et la saisie, par la LDH, de la Défenseure des droits.

Autre mesure symbolique égrenée par le gouvernement : l'encadrement par l'armée de « jeunes délinquants », afin de leur transmettre les valeurs de « discipline » et de « dépassement de soi ». Les parents des émeutiers pourront aussi être condamnés à des stages de responsabilité parentale, des travaux d'intérêt général ou des amendes à payer à des associations de victimes. Et la police municipale verra ses prérogatives élargies. De quoi ravir la droite, qui se voit toutefois refuser deux de ses demandes récurrentes : le retrait des allocations familiales et l'expulsion des logements sociaux pour les familles de mineurs délinquants.

Le lendemain, Élisabeth Borne se rendait à Chanteloup-les-Vignes pour voir plus loin. S'intéresser, promettait une de ses proches, aux causes profondes des maux des banlieues, aux inégalités multiples et criantes que subissent leurs 5 millions d'habitants-es. Mettre en scène « l'action renforcée qu'on conduit dans les quartiers prioritaires », dixit Matignon. Vendredi matin, accompagnée d'une dizaine de membres de son gouvernement (mais pas de Gérard Darmanin, le ministre de l'intérieur, ni de Rima Abdul-Malak, chargée de la culture), elle a « déambulé » dans cette ville populaire des Yvelines.

Une minute dans une épicerie, une minute dans une boucherie, un peu plus dans un centre social... Dans un revival désespérant des déplacements ministériels du genre, la première ministre s'est offert quelques images au pied des tours mais elle n'a pas croisé grand-monde, ce qui n'a rien d'extravagant quand on visite un quartier à 8 h 30 du matin en pleine période de vacances scolaires. Elle a toutefois eu le temps de dire, comme tous ses prédécesseurs, que « nos quartiers sont une richesse », qu'ils ne « demandent qu'à exprimer leur potentiel » et que leurs habitants-es « peuvent être un atout formidable pour notre pays ».

Grandes attentes, grande déception

À condition, peut-être, d'avoir le même accès que les autres à l'éducation, l'emploi, la sécurité, les transports, la santé, la culture, le sport, la justice ou le logement.

Sur tous ces sujets, Élisabeth Borne a annoncé une soixantaine de mesures dont la cohérence et la force n'ont pas sauté aux yeux de l'auditoire. À la sortie, un participant soupire, regrette une réunion « *formelle, convenue et technocratique* ». « *Tout ça manque de souffle, de passion, de conviction* », dit le même.

Spécialiste de [la politique de la ville](#), le sociologue Renaud Epstein peine à sauter au plafond. « *Je n'en ai rien pensé car il n'y avait pratiquement rien de neuf, assène-t-il. C'est un catalogue de mesures, dont beaucoup étaient déjà connues et d'autres tellement floues qu'il est dur de les évaluer. Sur la stratégie, les objectifs, les instruments, la territorialisation, on ne sait toujours pas ce que ce gouvernement veut faire pour les quartiers populaires. En voyant cela, on comprend mieux pourquoi le CIV [Comité interministériel des villes – ndlr] a été reporté trois fois par Emmanuel Macron.* »

« On est très loin du CIV historique qu'on attendait. [...] On ne sait toujours pas où ce gouvernement veut aller. »

Ali Rabeh, maire Génération-s de Trappes

C'est un point important pour comprendre la déception des acteurs et actrices de la politique de la ville. La réunion de Chanteloup-les-Vignes a été promise, puis enterrée, puis annoncée, puis reportée, renforçant encore un peu plus les attentes et les exigences des responsables politiques et associatifs des quartiers populaires. En juin, ils s'étaient pressés à Marseille (Bouches-du-Rhône) pour écouter Emmanuel Macron annoncer le plan « Quartiers 2030 », censé rompre avec une litanie de rendez-vous manqués entre l'exécutif et les banlieues ([lire notre récit](#)).

Ils en étaient sortis terriblement déçus mais s'étaient, pour certains, raccrochés à l'échéance du Comité interministériel des villes. « *C'est la première ministre qui déclinera et précisera l'ambition du chef de l'État* », promettaient à l'époque les stratèges gouvernementaux. « *On est très loin du CIV historique qu'on attendait, commente aujourd'hui Ali Rabeh. Il y a quelques réponses à nos demandes, il faut le reconnaître, mais beaucoup de mesures qui relèvent du cosmétique ou du recyclage. Et on ne sait toujours pas où ce gouvernement veut aller.* »

Aux premières pages du catalogue figurent l'augmentation des fonds destinés au verdissement des quartiers populaires ainsi que de ceux destinés à l'emploi et à la création d'entreprise ; le déploiement de 1 000 éducateurs sociosportifs dans le pays ; le financement plus simple et plus pérenne des associations de terrain ; le déploiement de « *forces d'action républicaine* » (FAR) destinées à une action « *coup de poing* » mêlant la police, les services socioéducatifs et les pouvoirs publics locaux.

Expérimenté prochainement à Maubeuge (Nord), Valence (Drôme) et Besançon (Doubs), les FAR viennent s'ajouter aux multiples sigles et labels réservés aux quartiers populaires, parmi lesquels les Cités éducatives, les Cités de l'emploi, les Quartiers productifs, les Quartiers de reconquête républicaine (QRR), les Zones de sécurité prioritaire (ZSP), les Bataillons de la prévention, les Quartiers d'été ou encore les Quartiers résilients.

« On veut passer d'une politique de la ville réparatrice à émancipatrice. Mais sur les actes, il y a un vrai décalage. »

Florian Bercault, maire de Laval et administrateur de l'association Villes de France

Pour le reste, les annonces formulées vendredi à Chanteloup-les-Vignes rivalisaient parfois d'imprécision. Sur les copropriétés dégradées, l'action est renvoyée à un projet de loi futur. La présence policière dans les quartiers sera « *augmentée* ». Le déploiement des maisons France Services sera « *généralisé* ». La couverture des quartiers en centre sociaux sera « *achevée* ». La présence humaine dans les cités sera « *renforcée* », tout comme la présence de gardiens d'immeubles dans les logements sociaux.

« *Il y a des grandes intentions louables, respectables, auxquelles je dis chiche*, résume Florian Bercault, maire de Laval et administrateur de l'association Villes de France. *On nous dit qu'on veut passer d'une politique de la ville réparatrice à émancipatrice, je souscris à 100 %. Mais sur les actes, il y a un vrai décalage. On voit bien que le gouvernement ne voulait pas injecter de grosses sommes d'argent. Sauf qu'on n'a jamais autant manqué de médecins, de policiers, de soignants, d'éducateurs de rue, de gardiens d'immeubles. Est-ce qu'on se donne les moyens de corriger tout cela ?* »

Sur le logement, l'inquiétude des acteurs

Pauvre en chiffres, en échéanciers et en indicateurs, le rendu de Chanteloup-les-Vignes donne l'impression d'un travail bâclé, alors que le précédent exercice du genre (en 2021, à Grigny, en Essonne) avait au moins donné à voir des objectifs et un chiffrage précis. Faute de véritables relais et capteurs dans les quartiers, comme l'a symbolisé l'échec du Conseil présidentiel des villes (CPV) lancé par Emmanuel Macron, le pouvoir semble souffrir d'un défaut d'inventivité sur le sujet.

Alors, les résurrections de promesses passées sont légion. L'ouverture des bibliothèques le soir et le dimanche, évoquée par le chef de l'État dès 2017, fait ainsi son retour. Mais il faudra passer outre le manque de moyens des collectivités et la réticence forte des personnels des bibliothèques à une telle idée. De même pour l'ouverture des collèges de 8 heures à 18 heures dans les quartiers prioritaires, dont l'évocation par Emmanuel Macron fin juin avait suscité le scepticisme, sinon l'hostilité, des syndicats enseignants.

Difficile d'imaginer, dès lors, que le nouveau plan gouvernemental pour les banlieues vienne enrayer la dynamique de ségrégation et d'inégalités qui y est à l'œuvre. Il faudra, une fois de plus, attendre mais les maires et les responsables d'associations s'y sont habitués. Attendre la loi sur le logement à venir, attendre les contrats de ville qui doivent (enfin) être redéfinis, attendre une énième campagne de « *testings* » censée lutter contre les discriminations...

Si les invités de Chanteloup-les-Vignes ont noté « *l'envie de bien faire* » d'Élisabeth Borne, c'est peu dire que l'optimisme a largement quitté les périphéries. Nos interlocuteurs citent en dernier exemple la question du logement. La première ministre a annoncé que les publics les plus précaires (éligibles au droit au logement opposable, le Dalo) ne pourraient plus être relogés dans les quartiers les plus pauvres, au nom de la « *nécessaire* » mixité sociale.

Une intention louable, qui sous-entend que ces familles seront désormais hébergées dans les communes plus riches... Alors qu'un rapport dénonçait, [il y a un mois à peine](#), le non-respect par l'État de la loi en la matière ; que 93 000 ménages « *Dalo* » (donc les plus précaires) sont encore en attente de logement ; que des centaines de communes bafouent la loi les obligeant à un certain quota de logements sociaux, l'intention du gouvernement paraît pieuse en la matière.

Pis, elle pourrait conduire à une aggravation de la situation sur le terrain. [Sur X](#) (ex-Twitter), Manuel Domergue, le directeur des études de la Fondation Abbé-Pierre a dénoncé « *une annonce catastrophique* » et un « *contresens abysmal* ». « *Être DALO devrait donner une priorité d'accès au logement social. Or avec cette*

prise, a dénoncé « une volonté volontaristique » et dit « avoir obtenu un accord prioritaire à l'égard des logements sociaux ». En appel, cette décision, cela se transforme en handicap !, écrit-il. Cette décision (illégal !) leur barrerait l'accès à un tiers du parc [social] de France, en l'occurrence les logements souvent les moins chers, donc ceux qui leur sont le plus accessibles. »

Ilyes Ramdani